

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	17^{ème}
Nom de site	CAPITAINE LAGACHE	Numéro	8U8
Adresse du site	112, rue des Moines	Hauteur	R+6 (21 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout des 800/900 MHz avec changement d'antennes sur un site 3G/4G.		
Complément d'info	Trois antennes sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	24/02/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	09/07/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	09/09/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Orange envisage de réaménager le relais de téléphonie mobile installé dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Ce projet concerne l'ajout des 800 et 900 MHz , sur un site couvrant 3G et 4G (fréquences 800/900/1800/2100/2600 MHz) orientées vers les azimuts 90°, 245° et 350°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 10°
Estimation	90° < 5V/m ; 245° < 3V/m ; 350° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	R+6 (24 m)
Divers			

Incidence visuelle

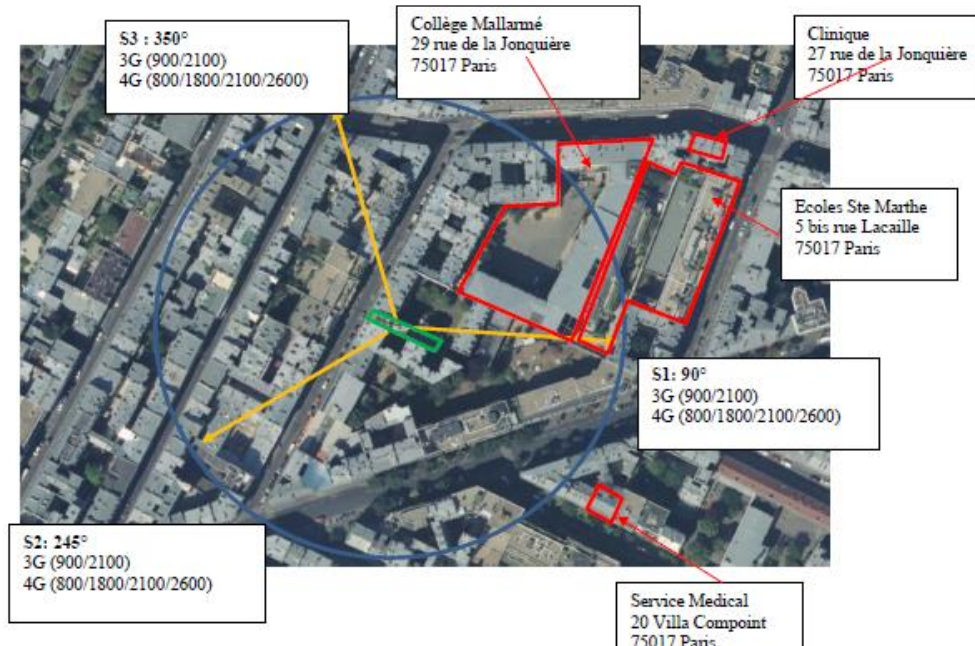
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 3 antennes panneaux existantes par 3 antennes panneaux.
Zone technique	Les armoires techniques sont installées dans un local.
Hauteur antennes/sol	23,50 m

Conformité du dossier

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :		Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	--	---------------------------------------	---

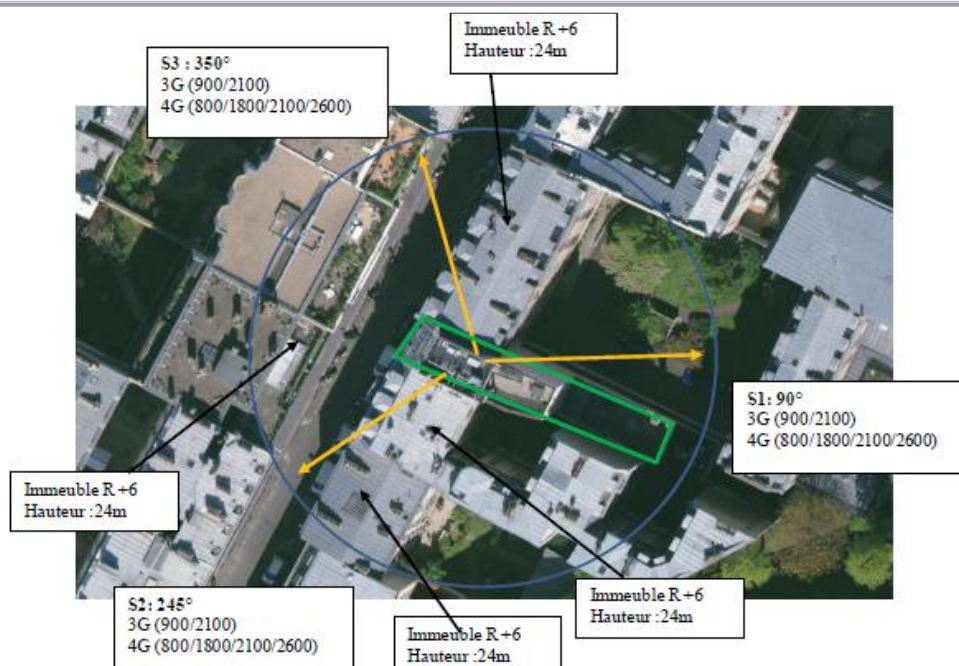
Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Collège Mallarmé	29 rue de la Jonquière 75017	R + 3	Oui	92 m	<1V/m
Clinique de la Jonquière	27 rue de la Jonquière 75017	R + 3	Non	99m	<1V/m
Service Médical Régional	20 rue Villa Compoint 75017	R + 2	Non	99m	<1V/m
Ecole Primaire Ste Marthe	5 bis rue Lacaille 75017	R + 2	Oui	100 m	<1V/m
Ecole Maternelle Ste Marthe	5 bis rue Lacaille 75017	R + 2	Oui	100 m	<1V/m

*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

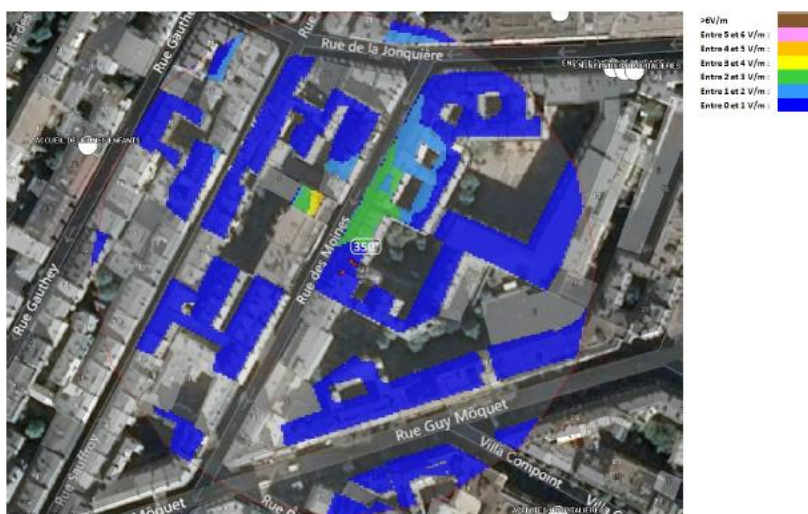
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 90°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 245°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 350°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 19.5m.



	Azimut 90°	Azimut 245 °	Azimut 350°
Niveau maximal	entre 4 et 5 V/m	Entre 2 et 3 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.5 m	19.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Antennes ORANGE non visible

Etat projeté :



Vue des Azimuts

AZIMUT 90°



AZIMUT 245°



AZIMUT 350°

